

Paris, le 30 mai 2017

FNAMI
18 bis rue Saint Ké
29233 CLEDER
coordinateurs.fnami@gmail.com
06 58 79 41 59

Objet : Soutien au DU *La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap* de l'Université de Tours et son CFMI

Madame, Monsieur,

La Fédération Nationale des Musiciens Intervenant)s anime le premier réseau des professionnels spécialistes de l'éducation musicale en milieu scolaire. Elle représente plus de 5000 artistes musiciens (titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant à l'école) qui touchent chaque année plus de 3 millions d'enfants. Elle facilite la collaboration, au niveau local et national, entre plus de 10.000 acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle qui souhaitent développer ensemble une éducation musicale de qualité pour tous.

Dans leur formation initiale, les musiciens intervenants sont principalement préparés aux interventions en milieu scolaire. Ils ont pu bénéficier d'une très brève sensibilisation aux publics spécifiques que représentent les très jeunes enfants, les enfants en difficulté ou les enfants en situation de handicap, sans avoir eu l'occasion d'approfondir les compétences nécessaires pour intervenir auprès de ces publics. Or, sur le terrain, les employeurs des Musiciens Intervenant)s, collectivités territoriales aussi bien qu'associations, doivent répondre à une demande stratégique de croisement des publics et d'égalité d'accès, dans une perspective générale de développement social grâce à la culture. Les Musiciens Intervenant)s, qui sont déjà formés à travailler en partenariat (en créant des liens entre le milieu scolaire et les établissements d'enseignement artistique par exemple), sont ainsi missionnés pour mener à bien des projets avec ces publics spécifiques et en collaboration avec les professionnels des structures concernées : Réseaux des Assistantes Maternelles, Centres médicaux et sociaux, IME, hôpitaux...

La Fnami constate qu'un nombre important de Musiciens Intervenant)s cherche les moyens d'acquérir ces compétences spécifiques à travers des formations complémentaires. Ils s'inscrivent quand ils le peuvent dans des formations de sensibilisation rares et en général très courtes (d'un format standard de 2 journées consécutives) qui sont certes bienvenues mais insuffisantes pour répondre à l'exigence d'une acquisition de connaissances solides, d'un savoir-faire exigeant et surtout d'un savoir-être très particulier propre à ce champ d'intervention. Tout ceci demande nécessairement un temps d'appropriation conséquent, passant par la pratique, et une ingénierie de formation à la hauteur de cette ambition.

La certification *La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap* – Diplôme d'Université – garantit les compétences pédagogiques et musicales des professionnels qui interviennent auprès de ces publics :

- Ils élaborent des pratiques musicales adaptées pour les jeunes enfants (0 à 3 ans), les enfants en difficulté, les enfants en situation de handicap.
- Ils interviennent musicalement auprès de ces publics en prenant en compte leurs spécificités.

- Ils travaillent en étroite collaboration avec les autres acteurs de leur structure ou les professionnels des milieux éducatifs, artistiques ou médico-sociaux pour mettre en place des dispositifs d'intervention musicale et artistique adaptés.
- Ils contribuent à l'accompagnement des équipes pour la mise en place de projets d'éveil musical collectifs structurants.

Autant de compétences recherchées par les structures d'accueil de la petite enfance et des enfants en situation de handicap.

La validation de ces compétences professionnelles est importante car elle permet de garantir la qualité des actions mises en œuvre, et de la prise en charge de ces publics qui nous sont chers.

La certification *La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap* de l'Université de Tours a permis et permet, pour les professionnels de l'intervention en milieu scolaire, la reconnaissance professionnelle de leurs compétences particulières.

Pour toutes ces raisons, la Fnami qui s'est donné comme axe prioritaire de contribuer à la structuration de la formation continue de la profession, affirme son soutien total à l'Université de Tours et son CFMI dans leur démarche de mise à l'inventaire de cette certification.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Ouassem Nkhili
Président de la Fnami